

SYNTHESE

26 novembre 2021
CONFÉRENCE
INTERNATIONALE

LES INNOVATIONS AU SERVICE DE L'AGRICULTURE.

Opportunités et
risques émergents.



Thème général : L'ambivalence de l'innovation par rapport au risque

- Toute innovation porte en elle des faces de réduction des risques (ex. un équipement pour prévenir les maladies) et d'augmentation des risques (vol du même équipement).
- Importance d'identifier les multiples faces, d'anticiper, d'en mesurer si possible, les effets positifs/négatifs.
- Cette ambivalence se retrouve également dans une dimension sociétale : l'innovation comme inclusive socialement, économiquement, territorialement ; et dans le même temps l'innovation peut exclure, conduire certains agriculteurs et territoires à décrocher etc.
- Importance de l'innovation également sous son ambivalence « bottom-up » vs « top-down » (impliquant ou pas des agriculteurs dans sa phase de conception). Ceci n'est pas neutre quant à la perception du risque et à l'adaptabilité des innovations, visant à gérer le risque, au plus près des besoins des agriculteurs.
- Conséquence : fournir aux décideurs (assureurs) des grilles de lecture, et les amener à s'interroger, sur les effets MT et LT, des innovations, porteuses de progrès, pour qui, et pour quels risques nouveaux ?

Thème 1 : La transformation numérique de l'agriculture déplace et modifie les risques

- On observe un développement exponentiel des AgTech, ce qui conduit à l'émergence d'un système d'innovation radicalement nouveau : nouveaux acteurs, nouvelles configurations (startups et GAFAM...) ; nouvelles fonctions...
- Cela conduit à une nouvelle répartition des risques, avec des configurations générant des risques (par exemple sur la protection des données sensibles), et d'autres configurations les atténuant (existence de plateformes de services divers, OAD etc.).
- Il faut s'attendre à une accélération, dans les années à venir, de cette tendance (« économie de la vitesse »).

Thème 2 : Les risques émergents supposent et nécessitent une phase d'apprentissage actif

- Plus que jamais les agriculteurs, face aux innovations, doivent « faire pour apprendre et apprendre pour faire », facteurs permettant de mieux appréhender les risques, de les « apprivoiser ».
- Apprendre à créer, à diffuser, à protéger ses données.
- Apprendre à s'investir dans des canaux innovants et alternatifs d'achat et de vente de produits/services (les PF, le crowdfunding pour agriculture durable...).
- Apprendre à innover, pour des innovations (associant le plus souvent technologie et organisation) qui ont la caractéristique d'être « processuelle », c'est-à-dire jamais achevée, constamment en train de se faire et se défaire...
- D'où l'importance de dispositifs, pensés ex ante, de recherche-action (et les Chaires peuvent être ce lieu).

Thème 3 : La gestion du risque suppose de prendre en compte la dimension culturelle (voire psychosociologique) du risque (souvent sous-estimée)

- Une caractéristique de la transition numérique contemporaine est de mettre en connexion de nouveaux acteurs (AgTech, consommateurs, citoyens, collectivités territoriales) qui ne se connaissent pas et dont les perceptions et appréhensions des risques sont fort différents.
- Ceci a pour conséquence des gaps cognitifs, des difficultés de gestion collective, d'identification de biens communs, et la nécessité de prendre du temps pour cette inter compréhension, voir pour co-construire cette vision commune des risques.
- Quels lieux (à inventer) d'interfaçage, quels dispositifs pour réduire des décalages ?
- Prendre également en compte la dimension psychosociologique, pour les risques climatiques ou les situations d'incertitude radicale par exemple.

Thème 4 : « Empowerment » (capacitation) des agriculteurs, comme tendance lourde affectant fortement les modes de gestion des risques

- Les outils et moyens numériques (données et OAD, plates-formes, services numériques sur smartphone etc.) font entrer les agriculteurs dans une ère d'empowerment : ils disposent désormais (et surtout en ont conscience plus aigüe) de davantage de possibilités de prendre en main leur destin économique, ce qui change la donne pour les assureurs.
- Ainsi cela va de pair avec un vaste mouvement d'entrepreneuriat agricole et une certaine autonomisation des agriculteurs (ou au moins d'une frange d'entre eux, mais souvent leaders d'opinion et vecteurs de changement tant des pratiques que des représentations du « métier » d'agriculteur).
- Cela s'accompagne de nouveaux besoins : d'accompagnement, de formation, de conseil, et les assureurs ont un rôle à jouer, avec d'autres partenaires, notamment du monde académique.
- La notion de risque, prise au sens individuel et isolé de son contexte entrepreneurial, a de ce point de vue d'autant moins de sens. La notion doit être au contraire appréhendée dans la globalité du projet entrepreneurial, souvent teinté d'une dimension d'engagement sociétal et systémique.

Synthèse rédigée sous la direction de Loïc Sauvée, président du Comité scientifique de la Chaire *Management des Risques en Agriculture*
Avec la collaboration de Valérie Leroux, Hanitra Randrianasolo, Elena Fourcroy, Maryem Cherni, Michel Dubois, Davide Rizzo, Marie-Rose Randriamarolo (**UniLaSalle**), Laurent Bouschon, François Delaisse, Thierry Dechêne, Estelle Escamilla (**Groupama Paris Val de Loire**).

Depuis le 30 septembre 2014

Une co-construction du savoir sur les risques !

